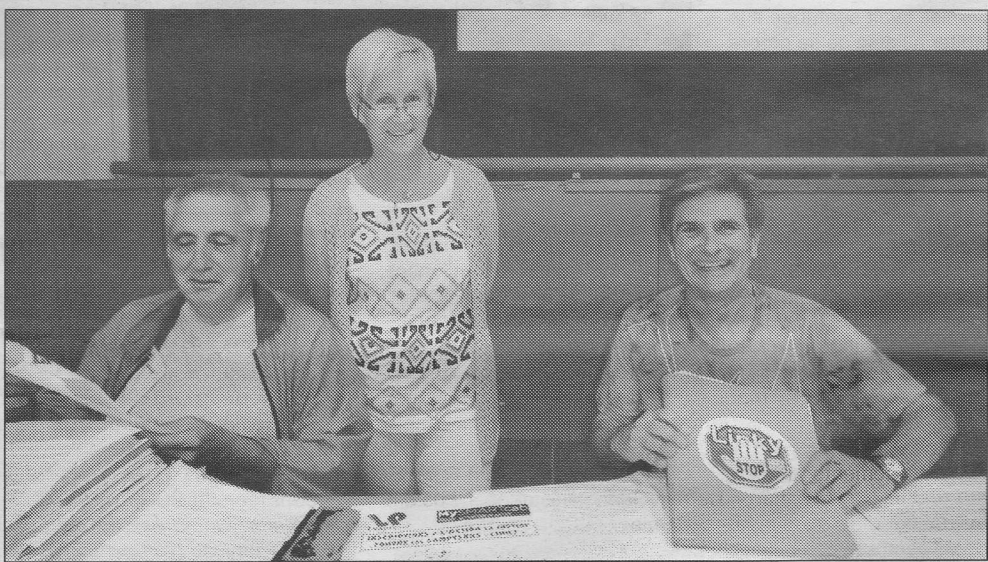


ait débat

Enedis (filiale EDF) et les abonnés !



Salle comble.



Les intervenants.

environnement : 35 millions de compteurs en état de marche détruits... qui avaient une durée de vie de 60 ans, le Linky est prévu pour 10-15 ans.

Et si vous souhaitez refuser le compteur Linky ?

D'après les intervenants, il est possible et légal de refuser l'installation d'un compteur Linky. Concrètement, il faut signifier son refus par lettre recommandée avec AR (accusé de récep-

tion) à Enedis et à EDF, adresser copie au maire, et en afficher un exemplaire sur le compteur (idem pour le gaz), et puis ne pas se laisser intimider, protéger son compteur (c'est légal), signalez tout débordement ou harcèlement... (et porter plainte).

Penser également à communiquer toutes anomalies à Stop-Linky, pour ajouter aux témoignages.

Pour Romans et alentours Michel Roux 06 03 63 94 44.

Contacts stoplinkydro-meardeche@netc.fr. Renseignements <http://refus.linky.gazpar.free.fr> - A voir (en Replay) l'émission Envoyé Spécial d'Élise Lucet sur Linky.

Prochaine soirée d'informations Stop Linky jeudi 15 novembre 20h salle Charles Michels à Romans.

Françoise DUVER

SAINT-JEAN-DE-MUZOLS / Jeudi 25 octobre 18h30

Les journalistes et nous : comment fabriquent-ils les informations ?